



droit de mariage mixte franco algerien

Par **azal**, le **18/09/2008** à **00:17**

salut

je suis un algerien qui vis en algerie . avec l evolution de la technologie , j ai peu trouver mon ame soeur mais ou ? en france j e suis tres heureux de la trouver comme je le souhaite on se ententds tres bien on s aime tres fort au point que on visages pas de vivre l un sans l autre elle venue deux fois en algerie dans le but de faire un acte de mariage mais helas notres administration est tres compliquer et je sais pas pour quoi que il ne facilite pas les chose pour des gens de bonne foie dans une relation noble un marige avec bcp d amour dans le couple pour tout la vie comment ma femme elle a son travail et la ces enfants a sa charge elle peut pas rester long temp ici en algerie

on a decider de se marier en france mais il me faut un visa avec un hebergement alors j ai fais ma demande de visa mais j ai la reponse negative et je sais pas pour quoi et pourtant j ai tout les documents qu il faut pour l avoir maintenant j ai peurs de reffaire ma demande

..... on souffre aides nous slp avec vos connaissance afin de retrouver le plus vite possible ensemble

merci pour tout ce qui me repond d avance